



Ambassade de l'Inde
Rabat

Addenda à l'Avis d'Appel d'Offres No. RAB/862/01/2018

Suite à l'Avis en date du 22 avril 2024 relatif à l'Appel d'Offres technique pour la " présélection " sous forme d'enveloppe sous pli fermé pour les travaux de " Construction d'un Complexe Diplomatique (Centre Culturel et Résidences) à 13, Avenue Michlifen, Agdal, Rabat, Maroc " pour l'Ambassade de l'Inde à Rabat au Maroc, il est porté à la connaissance de toutes les parties concernées que

Les entreprises indiennes qui souhaitent participer à la procédure d'Appel d'Offres peuvent verser un Dépôt de Garantie de 378 500 USD auprès d'une banque indienne en faveur de l'Ambassade de l'Inde à Rabat, valable pour 180 jours, et qui doit être déposé sous forme originale en même temps que l'offre technique.

Les autorités compétentes ont décidé que les entreprises étrangères/indiennes qui ne sont pas enregistrées au Royaume du Maroc peuvent s'enregistrer elles-mêmes au Royaume du Maroc. L'enregistrement doit être effectué au plus tard 15 jours après l'émission de la lettre d'intention (LoI), faute de quoi le Dépôt de Garantie du soumissionnaire sera perdu.

Les informations relatives aux documents d'Appel d'Offres sont disponibles sur le site web

<https://www.indianembassy rabat.gov.in/Tender> et www.eprocure.gov.in

RAB/862/01/2018

Date: 08 mai 2024

Signé

Chef de la Chancellerie